

Initiative de repérage - Chez moi, c'est mon choix		
Direction responsable DIRECTION DU PROGRAMME SOUTIEN À L'AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES (DPSAPA)	Émis	2019-07-25
Destinataires Partenaires dans la communauté du CISSS de la Montérégie-Ouest	Révisé	2019-07-25

1.	Qu'est-ce que l'initiative de repérage «Chez moi, c'est mon choix»?
Chez moi, c'est mon choix est une initiative de repérage effectué dans la communauté du CISSS de la Montérégie-Ouest auprès de la clientèle âgée de 75 ans et plus. Le repérage s'effectue via l'outil PRISMA-7 adapté sous forme de dépliant-questionnaire et remis à travers des activités de promotion de différents partenaires dans la communauté (organismes communautaires, GMF, RPA, pharmacies, etc.).	
2.	Quels sont les objectifs de ce projet?
L'objectif principal est de repérer la clientèle 75 ans et plus et de tout mettre en œuvre pour les aider à demeurer à domicile le plus longtemps possible de façon sécuritaire, tout en favorisant leur qualité de vie. De ce fait, le CISSS de la Montérégie-Ouest développe, soutient et encourage la création de partenariats dans la communauté afin de prévenir les hospitalisations et l'hébergement prématuré. Conjointement, nous assurons le repérage de la clientèle ciblée afin d'offrir au moment opportun les services nécessaires au maintien de leur autonomie.	
3.	Qu'est-ce que l'outil de repérage PRISMA-7? Comment fonctionne-t-il?
PRISMA-7 est un outil de repérage comprenant 7 questions permettant d'identifier les personnes à risque de perte d'autonomie modérée à grave. Il permet d'identifier les personnes vulnérables avant que le processus de perte d'autonomie ne soit trop avancé et de les orienter vers une évaluation plus approfondie afin de déterminer les soins et services requis par leur état.	
4.	Qui fait le retour une fois le questionnaire complété?
Pour l'ensemble du CISSS de la Montérégie-Ouest, il y a deux équipes de repérage. Chaque équipe est composée de bénévoles et de professionnels du soutien à domicile (SAD). Ces équipes se rencontrent minimalement 2 fois par mois. Les équipes communiquent avec l'ensemble des usagers <u>non connus</u> des services du SAD et ayant obtenu un résultat positif au PRISMA-7. Une collecte de données plus approfondie de certains facteurs de risque est effectuée. Les équipes informent les usagers ciblés des services disponibles dans la communauté, dirigent au besoin vers le soutien à domicile ou effectuent une relance téléphonique 6 mois après le premier appel afin de s'assurer qu'il n'y a pas de changement dans la condition de l'utilisateur.	

5.	Est-ce que le SAD a la capacité de répondre au volume de demandes?
En travaillant en amont, nos interventions permettent de référer dans un premier temps un grand volume de 75 ans et plus vers les services offerts dans la communauté. Une certaine proportion qui nécessite des services du CLSC sera référée au SAD du CLSC le plus près. La priorité de chaque demande est analysée par l'équipe SAD. Si une liste d'attente est présente, les usagers seront évalués en fonction des priorités de l'ensemble des demandes. Plusieurs programmes sont en place pour optimiser un premier contact avec le SAD. Des équipes d'évaluation rapide, le programme Rassuré, etc. Rappelons que le repérage permet d'initier certaines interventions avant que la perte d'autonomie ne soit trop avancée.	
6.	Quelle est l'implication attendue des partenaires?
Les partenaires travaillent conjointement avec le CISSS de la Montérégie-Ouest en assurant la promotion de « Chez moi, c'est mon choix ». Concrètement, il est demandé aux partenaires de : • Sensibiliser le personnel à l'initiative de repérage Chez moi c'est mon choix adressée aux aînés de 75 ans et plus; • Permettre à leur personnel de bénéficier d'une séance d'information sur le dépliant promotionnel qui comprend l'outil de repérage PRISMA-7; • Assurer la distribution du dépliant de repérage auprès des 75 ans et plus lors de leurs activités; • Transmettre rapidement les questionnaires complétés vers l'équipe de repérage selon les modalités convenues avec la direction SAPA; • Effectuer la promotion de Chez moi c'est mon choix auprès de leur personnel et lors de leurs activités dans la communauté; • Participer à l'amélioration continue de cette initiative de repérage.	
7.	Comment devenir partenaire?
Communiquer son intérêt via l'adresse courriel suivante : reperagecmcmc@ssss.gouv.qc.ca ou pour plus d'information vous pouvez également consulter le site internet : reperagecmcmc.ca	